

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
12 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° AS1636

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur

-----  
**ARTICLE 12**

I. À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« une ou des rubriques énoncées »

les mots :

« un ou des éléments énoncés ».

II. En conséquence, à l'alinéa 20, substituer aux mots :

« une ou plusieurs des rubriques »

les mots :

« un ou des éléments énoncés ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision.